

# MOTO CLUB 12

**Les 3 JOURS D'AVEYRON**

*Chez Agnès IMBERT*

*84 route de Combetalade*

*12130 SAINT GENIEZ D'OLT*



Le 1<sup>er</sup> septembre 2010

En réponse au décret apparu dans le bulletin officiel le 11 avril 2010 sous le n°2010-365 soumettant les manifestations sportives à une évaluation de leurs incidences médio-ambiantales dès qu'elles se situent sur un site Natura 2000 ou dans les environs; ce qui est le cas pour l'organisation de la 7<sup>e</sup> édition des 3 jours d'Aveyron.

À ce jour, nous n'avons pas l'information nécessaire de la Préfecture d'Aveyron quant à la mise en œuvre de ce nouveau dispositif. Il nous est impossible pour le moment de chiffrer les coûts et le solde, malheureusement obligatoire sur le montant des engagements.

En attendant des informations de l'administration, nous sommes contraints de retarder jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre la prise de position sur les engagements.

Avec nos meilleurs vœux.